Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Paiement prime solde tout compte

Par Memphis91

Bonjour J'ai démissionné de mon poste de chef de secteur commercial il y a 2 mois. Je quitte ma société ce vendredi et je viens d'apprendre que mon employeur ne me paiera mes primes qu'en septembre

Il s'agit de primes qui correspondent au premier semestre, de janvier à fin juin. Le cycle étant terminé, mon employeur peux déjà calculer 70% d'obtention de ces dernières. 30% correspondant à lebe de l'entreprise le calcul est plus tardif.

Ont ils le droit de tout me payer en septembre sachant que mon solde tout compte est prévu vendredi 16/07?

Je trouve cela très étrange. En vous remerciant par avance. Merci bien